



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Médaille de l'engagement covid-19

Question écrite n° 40524

Texte de la question

M. Christophe Naegelen interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le calendrier relatif à la création d'une médaille récompensant celles et ceux qui se sont fortement dévoués à la lutte contre la crise sanitaire que l'on traverse. En mai 2020, le Gouvernement a annoncé vouloir récompenser les femmes et les hommes qui se sont engagés dans la lutte contre le covid-19 en réactivant la médaille de l'engagement pour ceux s'étant particulièrement investis dans la gestion de cette épidémie. Il s'agirait de réhabiliter la médaille d'honneur des épidémies créée en 1884 lors de l'épidémie de choléra qui avait frappé Marseille. Cette décoration à forte symbolique, pour être remise, nécessite un décret qui est attendu depuis plusieurs mois. Il semble important, en ces temps difficiles et compte tenu du moral des Français, de remercier tous les corps de métier qui ont su montrer toute leur efficacité, leurs compétences et leur implication lors de cette crise sans précédent. De plus, puisqu'annoncée, beaucoup l'attendent afin de récompenser et également afin de remercier des collaborateurs engagés. Aussi, il souhaiterait savoir la date de parution de ce décret et le calendrier exacte de la mise en place de cette médaille de l'engagement dans la lutte contre le covid-19.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Naegelen](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40524

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 août 2021](#), page 6147

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)